

Discours du président du Conseil d'Administration de Shelter Afrique, Arc. Mariamu El-Mawy à la 34^e assemblée générale annuelle et au Colloque d'Accra au Ghana

**Honorables Ministres et Chefs de délégation des 44 pays membres;
Membres du Corps diplomatique
Membres du Conseil, Dirigeants personnel de Shelter Afrique;
Distingués invités,
Représentants des Média,
Mesdames et Messieurs:**

Nous rendons grâce à Dieu pour cette autre année de présence à l'assemblée générale annuelle. Nous remercions le GOUVERNEMENT et le peuple du Ghana pour leur accueil chaleureux et cordial et pour les dispositions exceptionnelles prises pour la tenue de cette réunion, qui sont appréciables. Avec votre permission, voici les membres du Conseil d'administration élus l'an dernier et leurs suppléants, en commençant par le vice-président M. Jean Paul Missi qui est également l'administrateur représentant le groupe 5.

Pour le Groupe 1, le représentant c'est votre serviteur et le suppléant est M. Clifford S. Mamaba du Swaziland

Pour le Groupe 2 le représentant est M. Stanford S. Msichili de la Zambie et le suppléant est M. David Gabindadde- Musoke de l'Ouganda

Pour le Groupe 3 le représentant est M. Alhaji Yahaya Yakubu Hameed du Ghana et le suppléant est M. Boubacar Keita de la Guinée

Pour le Groupe 4, le représentant est M. Ali Boulares de l'Algérie et le suppléant est M. Mohamed Mahmoud Dhehby de la Mauritanie

Pour le Groupe 5 le représentant est M. Jean Paul Missi du Cameroun et le substitut est Mme Moussavou Ida Rachel du Gabon

Pour le Groupe 6 le représentant est M. Abubakar Lawal Yelwa du Nigeria et le suppléant est

Et Pour le groupe 7, le représentant est M. Ceferino ehuri Mata de la Guinée équatoriale et le suppléant est M. Pierre Zerbo du Burkina Faso

La banque Africaine de développement est représentée par M. Sanders Mutandwa du Zimbabwe

Et l'Africa -Re est représentée par M. Cornielle Karakezi du Rwanda

Quant aux administrateurs indépendants, il s'agit de M. Hardwork Pehmiwa et de Mme Kanini Mutooni.

Je tiens à exprimer en toute humilité, ma gratitude sincère à ces administrateurs à qui je dois l'immense privilège d'être devenue la première femme présidente du Conseil d'administration de Shelter Afrique, et ma prière quotidienne est que je puisse me montrer à la hauteur de cette responsabilité.

Cette année, nous avons perdu de hautes personnalités en Afrique, aussi exprimons-nous nos condoléances à la Zambie et... L'Afrique continue d'être une terre de possibilités et de défis, en effet des conflits continuent de nous diviser, en même temps que que des progrès dans l'édification de la paix sont enregistrés. Le traumatisme résultant d'attaques terroristes menées par nos propres fils et filles constitue un risque nouveau et, en tant que kenyanne, je vous prie d'agréer l'expression de mes remerciements distingués pour les nombreux messages de solidarité, transmis par un certain nombre de collègues.

En effet, cette tragédie a des liens multiples avec la question des implantations humaines qui nous réunit ici aujourd'hui. Shelter Afrique continue d'être l'unique prestataire de services en matière de mise en place de logements à coût modéré, et nos gouvernements s'engagent de plus en plus fait dans des interventions stratégiques en matière de logement, de politiques infrastructurelles et de problèmes d'urbanisation qui semblent donner lieu à des implantations informelles.

Le conseil est chargé d'assurer la gouvernance de Shelter Afrique et de veiller à ce qu'elle exécute ses missions et ses engagements auprès des pays membres et des actionnaires.

L'année écoulée fut très fructueuse intéressante et avec votre permission, je voudrais récapituler les activités, les réalisations et les enseignements majeurs tirées de l'année dernière.

Selon les Perspectives économiques mondiales du FMI, la croissance mondiale en 2014 s'élevait modestement à 3,4 pour cent, indiquant une reprise de la croissance dans les économies développées par rapport à l'année précédente et un ralentissement dans les pays émergents ainsi que les économies en développement. Malgré ce ralentissement, les marchés émergents et les économies en développement représentaient encore les trois quarts de la croissance mondiale en 2014.

En particulier l'Afrique subsaharienne a continué d'enregistrer une forte croissance économique en 2014. Toutefois, la croissance a été affectée par la baisse des prix des produits de base et l'épidémie dans les pays touchés par le virus Ebola.

La croissance économique des pays d'Afrique sub-saharienne a été soutenue par la poursuite des investissements dans les infrastructures, l'énergie, et dans les projets d'exploitation des ressources naturelles. La croissance a également été soutenue par un flux intense de capitaux injecté dans les pays d'Afrique subsaharienne qui ont procédé à l'émission du montant sans précédent d'obligations souveraines de 8,7 milliards de dollars en 2014 à la faveur de conditions de financement favorables au plan international. L'Afrique sub-saharienne devrait continuer d'enregistrer une vigoureuse croissance économique en 2015. C'est dans ce contexte que nous passons en revue la performance de notre société.

Au cours de l'exercice sous revue, la Société a réalisé des performances mitigées en termes d'activités et de résultats. Le total des décaissements a diminué à 73,1 millions USD en 2014 contre 79,7 millions USD versés en 2013, tandis que les approbations de prêts ont augmenté de 24,4% à 141,1 millions de dollars en 2014 contre 104, 5 millions USD enregistrés en 2013. Les engagements de prêts, représentant les prêts signés, ont diminué à 80,84 millions USD contre 84,40 millions de dollars de prêts signés en 2013. Le ratio des prêts non performants a légèrement augmenté à 12% contre 10% en 2013. Compte tenu des efforts inlassables et des dispositions prises en vue de l'amélioration de la qualité des actifs à l'entrée et d'une attention particulière sur la gestion du portefeuille existant, les provisions pour pertes de créances doivent augmenter à l'avenir.

La société a enregistré un bénéfice net de 0,45 millions de dollars en 2014 contre 4,75 millions de dollars de profits nets enregistrés au cours de l'année précédente. Le bénéfice de l'exercice sous revue a été affecté négativement par l'augmentation des provisions pour pertes sur créances et des coûts d'emprunt plus élevés ainsi que par l'effet défavorable des variations de change. Les provisions pour pertes sur créances de l'année ont augmenté de 2,58 millions USD par rapport à l'année précédente. Cela était dû au provisions supplémentaire sur des projets évalués à risque ainsi qu'à un examen approfondi et au nettoyage du portefeuille de prêts. Le total des actifs a augmenté de 7% à 289 millions USD à la fin de l'année 2014 contre 270 millions USD à la fin de l'année précédente en raison de l'effet net des emprunts supplémentaires et des remboursements de la dette, ainsi que des souscriptions supplémentaires de capital . Le Total des emprunts a augmenté à 177,8 millions USD en 2014 contre 160,6 millions USD l'année précédente. Les Prêts et avances nets ont augmenté à 216,9 millions USD à la fin de l'année 2014 contre 195,4 millions de dollars en 2013, soit une croissance de 11%.

La Société a poursuivi les efforts de mobilisation des ressources afin de répondre à ses objectifs opérationnels et la à demande croissante de financements du logement dans ses pays membres. L'accent a été mis sur la mobilisation de fonds moins onéreux des IFD pour que Shelter Afrique améliore sa compétitivité dans le financement de logements à coût modérés. Au cours de l'exercice sous revue, 136,2 millions \$ US ont été recueillis auprès des institutions financières et des marchés de capitaux locaux. Le financement a été mobilisé auprès des partenaires au développement tels que la Banque africaine de développement, la KfW, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque européenne d'investissement. Des ressources financières supplémentaires ont également été mobilisées sur les marchés de capitaux en monnaies locales. Au cours de l'année, la Société a émis un emprunt obligataire 10 milliards de FCFA (20,0 millions \$ US équivalent) sur la Bourse Régionale de valeurs de l'Afrique de l'Ouest (BRVM).

En vue de la mise sur pied d'une organisation performante, un manuel révisé des politiques et des procédures en matière de ressources humaines a été approuvé par le Conseil et mis en œuvre au cours de l'exercice 2014. Les politiques et procédures révisées ont remplacé le règlement du personnel qui avait été adopté en 2008.

Le Conseil, par l'entremise du Comité d'Audit et des Risques, veille à ce que les risques de l'entreprise soient gérés efficacement. Au cours de l'exercice, Shelter Afrique a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise (ERM) ainsi qu'un nouveau cadre d'évaluation des risques pays.

Au cours de l'exercice sous revue, le Service de Contrôle Interne a mis en œuvre le programme de travail approuvé par le Conseil à 75%. Le Service de Contrôle Interne a effectué 9 missions et les recommandations d'audit interne ont été mises en œuvre à 98%.

le soutien des actionnaires pour la croissance et l'amélioration des activités de la Société continue d'être poser un problème. Seule une poignée d'actionnaires se sont acquittés de leurs contributions en 2014 pour un montant total de 1,8 million USD. Ceci contre un montant prévu de 14 millions USD. Des perspectives plus prometteuses sont attendues pour 2015.

Le conseil d'administration a tenu une réunion spéciale de stratégie pour examiner la gouvernance et les statuts de Shelter Afrique. L'objectif d'une telle réunion est de souligner les défis et les opportunités, pour être en mesure de proposer des produits pertinents face à la diversité des besoins en matière de mise en place de logements à coût modérés en Afrique.

En effet, les fondateurs de Shelter Afrique avaient prévu de telles interventions; les statuts renferment des dispositions relatives à des services supplémentaires et pas seulement dans les prêts au logement, mais aussi dans le secteur du logement, de l'industrie, de la fabrication, de la valeur ajoutée, du renforcement des capacités et des services financiers.

À cet égard, le conseil a examiné différentes stratégies et est parvenu à trois importantes conclusions. Deux sont des recommandations de la présente AGA comme suit:

1. Le choix d'un nom plus approprié: La Banque de logement Shelter Afrique
2. Une classification des actionnaires en 3 catégories

Classe A. États membres africains

Classe B. Institutions financières africaines des secteurs public et privé et du secteur du développement

Classe C. États non-africains et institutions financières non-africaines

Il est à noter que ces interventions ont fait l'objet de longues délibérations par le passé et qu'il y a eu une mesure conservatoire pour réserver à l'actionnariat le caractère de privilège exclusif des États membres africain. Par conséquent, le fait de poser la question une fois de plus est une manière de réaffirmer la nécessité de peser les avantages et les inconvénients d'une nouvelle délibération avec l'espoir d'une résolution ferme pour l'avenir.

En fin de compte le conseil attend les orientations qui seront définies par les décisions de cette assemblée générale annuelle et les actionnaires.

En troisième lieu le conseil a reçu la conclusion des rapports de la direction sur l'organigramme et sur les zones de développement des affaires et se félicite de ce que beaucoup a été fait à partir du réseautage et des consultations d'experts. Le conseil a par conséquent approuvé des ressources fonds pour l'élaboration du rapport complet qui sera examiné à la réunion de Septembre et Novembre, leur mise en œuvre devant commencer en 2016. L'intention est de fournir l'accès à un financement à des états membres sensibles aux besoins qui prévalent.

Enfin je tiens à exprimer mes remerciements sincères au pays du siège, le Kenya et au pays du siège régional le Nigeria, qui n'ont jamais ménagé leur appui à Shelter Afrique et pour l'accès sans entrave et la réception qui a été offerte à chacun des états membres.

Les membres du Conseil ont exceptionnellement consacré leur temps et leurs connaissances pour une pleine participation à chacune des réunions afin de définir les orientations de Shelter Afrique jusqu'à sa taille actuelle et en particulier pour veiller à ce que les structures de gouvernance mises au point sont respectées.

Enfin, au nom du Conseil, je voudrais exprimer notre reconnaissance à l'Assemblée générale annuelle pour leur conseils constants, l'orientation et l'engagement dans la conduite des affaires de la Société, et exprimer ma sincère gratitude au pays hôte pour l'accueillir et les dispositions prises pour faciliter la tenue de notre assemblée générale annuelle.

Merci et que Dieu vous bénisse tous.

Arch. Mariamu El Maawy

Présidente du Conseil d'administration